

FIPECO le 30.04.2024
Les commentaires de l'actualité

Les finances publiques des pays de la zone euro en 2023

François ECALLE

Les comptes provisoires des administrations publiques des pays de l'Union européenne publiés le 22 avril par Eurostat permettent de faire une première analyse de la situation des finances publiques dans la zone euro en 2023 et de la comparer à celle de 2019, dernière année avant la crise.

Le déficit public de la France s'est établi à 5,5 % du PIB en 2023, alors que le déficit moyen de la zone euro représentait 3,6 % du PIB. Le déficit de la France était le deuxième de la zone, derrière celui de l'Italie (7,4 %) et loin devant celui de l'Allemagne (2,5 % du PIB). Treize pays avaient un déficit inférieur à 3,0 % du PIB ; les Pays-Bas étaient proches de l'équilibre et trois pays étaient en excédent, dont Portugal et Irlande.

Le déficit public français a augmenté de 3,1 points de PIB entre 2019 et 2023, comme le déficit moyen de la zone euro. C'est en Italie qu'il a le plus augmenté (+ 5,9 points). En Allemagne, il a augmenté de 4,0 points.

En pourcentage du PIB, l'augmentation du déficit en France a résulté d'une diminution de 0,9 point des recettes publiques et d'une hausse de 2,1 points des dépenses. Ces dernières ont un peu moins augmenté en France que dans la moyenne de la zone euro, mais les recettes y ont été réduites, alors qu'elles ont été stables dans la zone.

Avec des dépenses publiques égales à 57,3 % du PIB, la France est restée au premier rang de la zone euro en 2023. La moyenne était de 50,0 % du PIB et les dépenses de l'Allemagne représentaient 48,6 % de son PIB.

Les dépenses publiques ont augmenté de 2,1 points de PIB en France de 2019 à 2023 contre 3,1 points en moyenne dans la zone euro. Leur hausse a été particulièrement forte en Italie (6,7 points). Elle a été plus forte qu'en France en Allemagne (3,6 points) et en Espagne (4,1 points) Elle a été particulièrement faible aux Pays-Bas (1,4 point) et au Portugal (- 0,2 point).

La France était en 2023 à la deuxième place pour le rapport des recettes publiques au PIB (51,9 %), derrière la Finlande (52,9 %). La moyenne de la zone était de 46,4 % du PIB et les recettes de l'Allemagne représentaient 46,1 % de son PIB.

Ce ratio a diminué de 0,9 point de PIB en France de 2019 à 2023 et n'a pas changé en moyenne dans la zone euro. Il a baissé de 0,4 point en Allemagne. La France est le pays où il a le plus diminué (hors Malte). Il s'est particulièrement accru en Espagne (3,6 points de PIB).

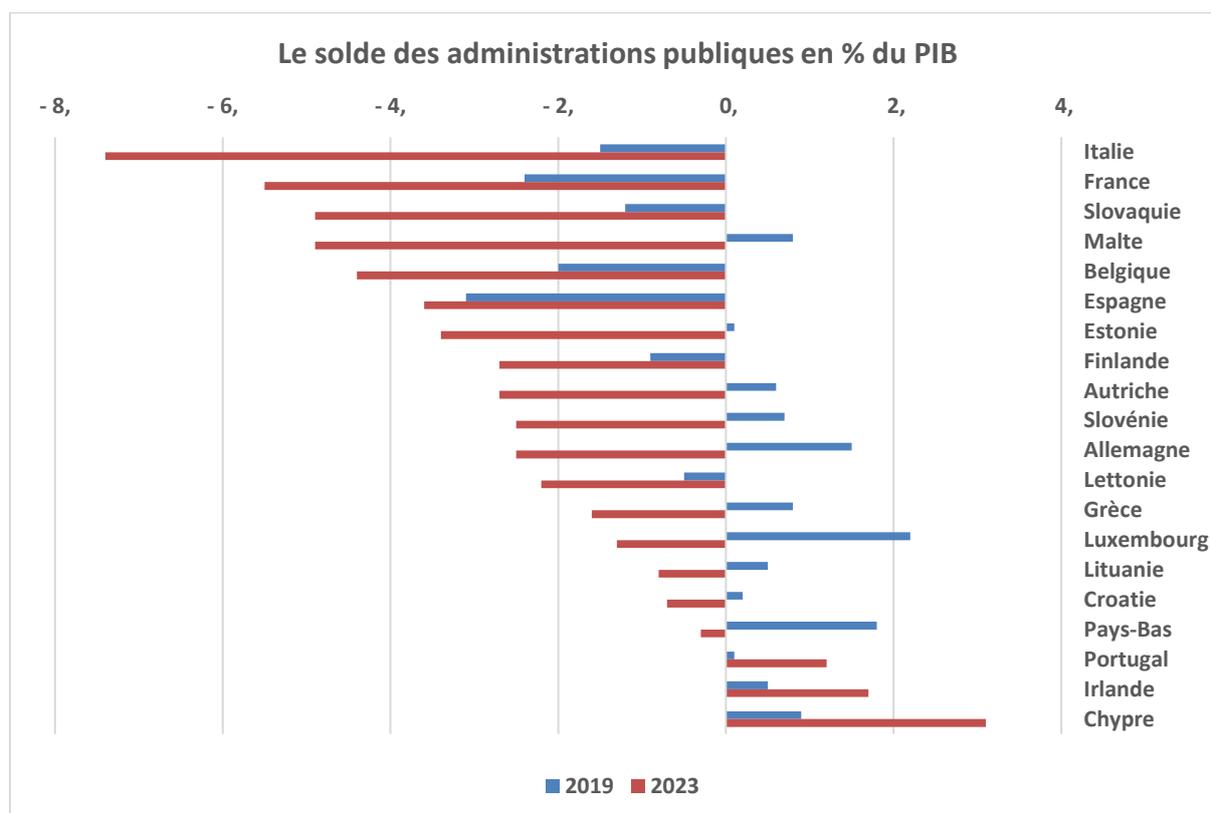
A la fin de 2023, la dette publique de la France représentait 110,6 % du PIB et se situait à la troisième place de la zone euro, derrière celles de la Grèce et de l'Italie. La moyenne de la zone était 88,6 % du PIB.

Six pays avaient une dette supérieure à 99 % du PIB, tous au sud sauf la Belgique. Les quatorze autres, tous au nord sauf Malte et Chypre, avaient une dette inférieure à 78 % du PIB, notamment l'Allemagne (63,6 % du PIB). Huit d'entre eux avaient une dette inférieure à 60 % du PIB, notamment les Pays-Bas (46,5 % du PIB).

De 2019 à 2023, c'est en France que la hausse de la dette en pourcentage du PIB a été la plus forte (12,7 points). La hausse moyenne de la zone euro a été de 4,5 points. Elle a été de 4,0 points en Allemagne, de 3,1 points en Italie et de 9,5 points en Espagne. La dette publique a le plus diminué en Grèce (- 18,7 points) et au Portugal (-17,5 points).

A) Le déficit public

Le déficit public de la France s'est établi à 5,5 % du PIB en 2023, alors que le déficit moyen de la zone euro représentait 3,6 % du PIB. Le déficit de la France était le deuxième de la zone, derrière celui de l'Italie (7,4 %) et loin devant celui de l'Allemagne (2,5 % du PIB). Treize pays de la zone euro avaient un déficit strictement inférieur à 3,0 % du PIB ; les Pays-Bas étaient proches de l'équilibre et trois pays étaient en excédent, dont le Portugal et l'Irlande qui avaient connu une grave crise de leurs finances publiques au début de la précédente décennie.



Source : Eurostat ; FIPECO.

Le déficit public français a augmenté de 3,1 points de PIB entre 2019 et 2023, comme le déficit moyen des administrations publiques de la zone euro. C'est en Italie que le déficit a le plus augmenté (+ 5,9 points). En Allemagne, il a augmenté de 4,0 points. Il s'est très peu accru en Espagne (+ 0,5 point) et il a diminué au Portugal (- 1,1 point).

En pourcentage du PIB, l'augmentation de 3,1 points du déficit public en France de 2019 à 2023 a résulté d'une diminution de 0,9 point des recettes des administrations publiques et d'une hausse de 2,1 points de leurs dépenses. Dans la zone euro, l'augmentation de 3,1 points du déficit résulte d'une stabilité des recettes et d'une hausse de 3,1 points des dépenses. Autrement dit, les dépenses ont un peu moins augmenté que la moyenne en France, mais les recettes y ont été réduites, ce qui n'a pas été le cas en moyenne dans la zone euro.

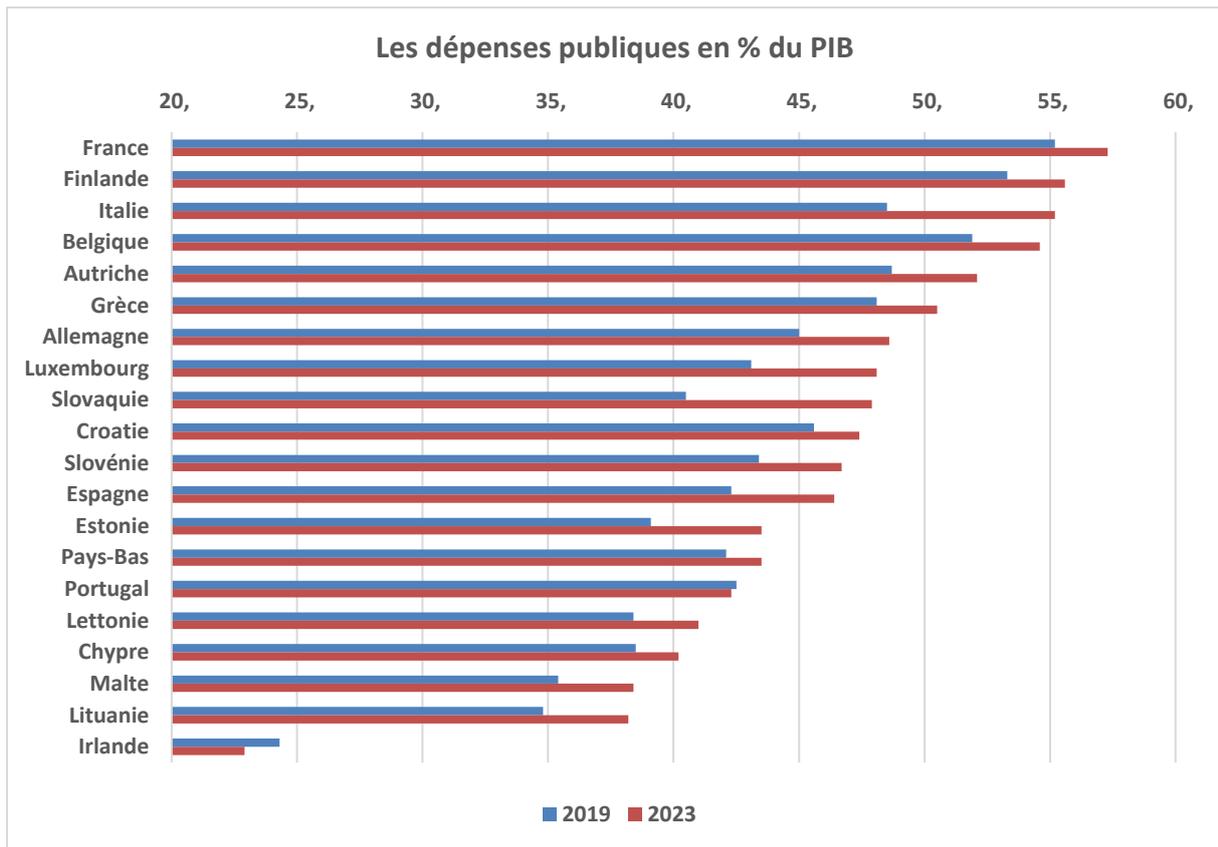
En Allemagne, la hausse de 4,0 points du déficit s'explique par une augmentation de 3,6 points des dépenses et une baisse de 0,4 point des recettes.

B) Les dépenses publiques

La France est restée au premier rang de la zone euro en 2023 avec des dépenses publiques égales à 57,3 % du PIB (crédits d'impôts inclus). La moyenne de la zone euro était de 50,0 % du PIB et les dépenses de l'Allemagne représentaient 48,6 % de son PIB (les raisons pour lesquelles les dépenses publiques sont rapportées au PIB sont précisées dans une [autre note](#)). Ce ratio était inférieur à 50 % dans 14 pays de la zone.

Parmi les principaux pays, l'Italie, la Finlande et la Belgique étaient relativement proches de la France avec des ratios compris entre 54,6 et 55,6 % du PIB alors que les Pays-Bas en étaient très éloignés (43,5 %).

Les dépenses publiques ont augmenté de 2,1 points de PIB en France de 2019 à 2023 contre 3,1 points en moyenne dans la zone euro. Leur hausse a été particulièrement forte en Italie (6,7 points), notamment sous l'effet des crédits d'impôt (+ 4,3 points) et plus particulièrement d'un crédit d'impôt en faveur de la rénovation thermique des logements. Elle a été plus forte qu'en France en Allemagne (3,6 points) et en Espagne (4,1 points) Elle a été particulièrement faible aux Pays-Bas (1,4 point) et au Portugal (- 0,2 point).



Source : Eurostat ; FIPECO.

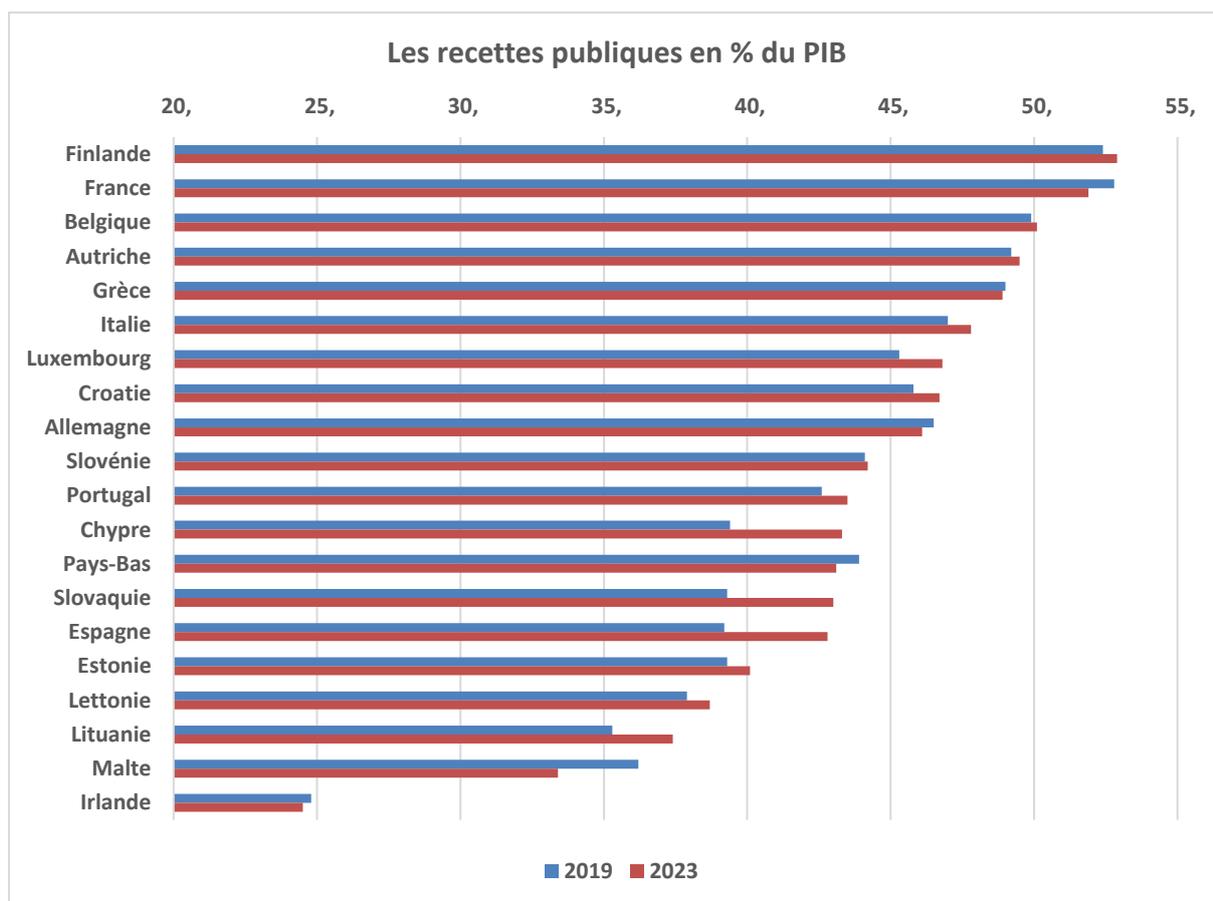
C) Les recettes publiques

Les recettes publiques comprennent les prélèvements obligatoires (PO) et des recettes « non obligatoires » comme les redevances d'utilisation du domaine public, les dividendes des entreprises dans lesquelles l'Etat détient une participation ou encore le produit de la vente de services par les administrations. En 2021 est apparue une nouvelle forme de recettes : les subventions du programme Next Generation UE de l'Union européenne.

La France était en 2023 à la deuxième place de la zone euro pour le rapport des recettes publiques au PIB (51,9 %), derrière la Finlande (52,9 %). Un seul autre pays avait des recettes supérieures à 50 % de son PIB, la Belgique (50,1 %). La moyenne de la zone était de 46,4 % du PIB et les recettes de l'Allemagne représentaient 46,1 % de son PIB. Celles de l'Espagne étaient de seulement 42,8 % de son PIB.

Ce ratio a diminué de 0,9 point de PIB en France de 2019 à 2023 et n'a pas changé en moyenne dans la zone euro. Il a baissé de 0,4 point en Allemagne. La France est le pays où il a le plus diminué (hors Malte). Il s'est particulièrement accru en Espagne (3,6 points de PIB).

Il faudrait approfondir l'analyse en distinguant ce qui résulte des subventions européennes et des prélèvements obligatoires dans cette augmentation des recettes publiques. S'agissant des prélèvements obligatoires, il faudrait distinguer ce qui relève des mesures nouvelles et de leur élasticité au PIB, ce qui n'a pas pu être fait dans le cadre de cette note.



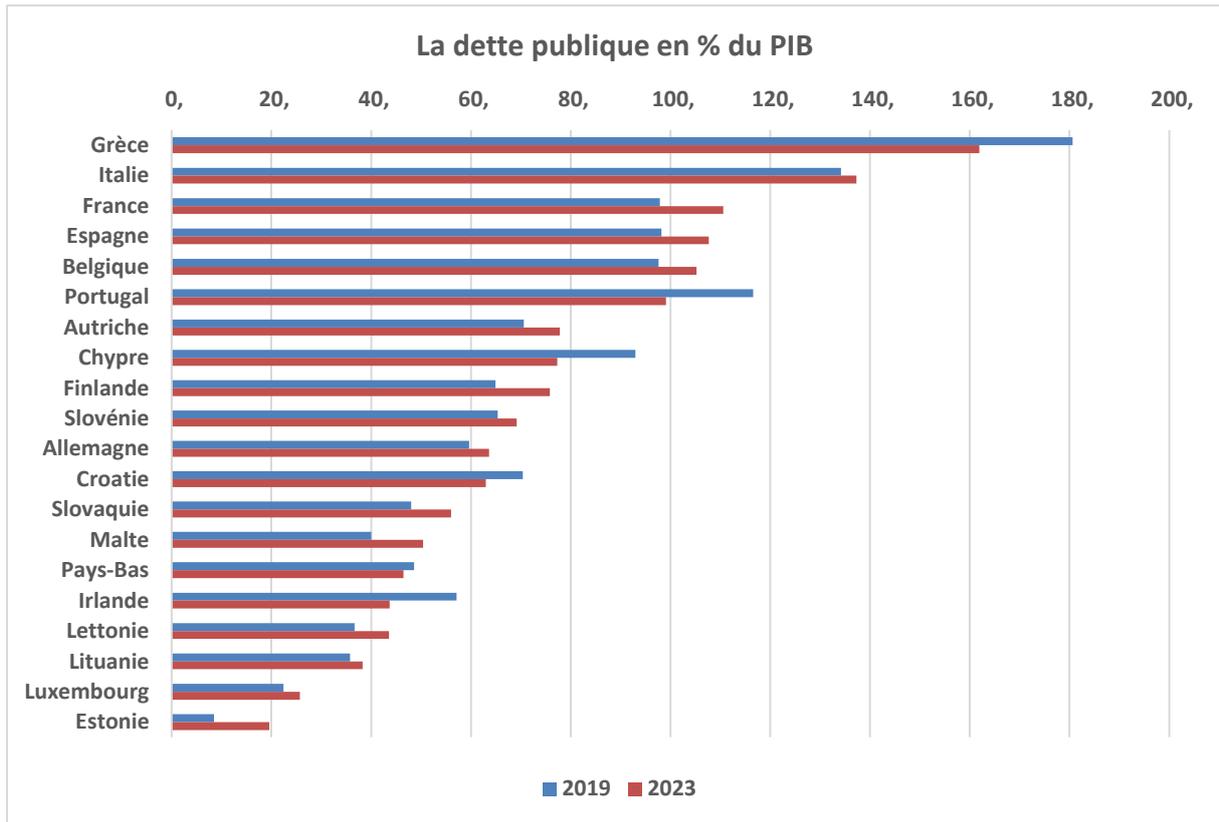
Source : Eurostat ; FIPECO.

D) La dette publique

A la fin de 2023, la dette publique de la France au sens du traité de Maastricht représentait 110,6 % du PIB et se situait à la troisième place de la zone euro, derrière celles de la Grèce (161,9 % du PIB) et de l'Italie (137,3 % du PIB). La moyenne de la zone était 88,6 % du PIB.

Six pays de la zone euro avaient une dette supérieure à 99 % du PIB (le niveau de celle du Portugal), tous au sud sauf la Belgique. Les quatorze autres, tous au nord, sauf Malte et Chypre, avaient une dette inférieure à 78 % du PIB (le niveau de celle de l'Autriche), notamment l'Allemagne (63,6 % du PIB). Huit d'entre eux avaient une dette inférieure à 60 % du PIB, notamment les Pays-Bas (46,5 % du PIB).

De 2019 à 2023, la hausse de la dette en pourcentage du PIB a été de 12,7 points en France, ce qui constitue la plus forte progression, alors que la hausse moyenne de la zone euro a été de 4,5 points. La hausse a été de 4,0 points en Allemagne, de 3,1 points en Italie et de 9,5 points en Espagne. La dette publique a le plus diminué en Grèce (- 18,7 points) et au Portugal (-17,5 points). Elle a baissé de 2,1 points aux Pays-Bas.



Source : Eurostat ; FIPECO.